

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE TUNISAIR

GIMBAL HOLDING COMPANY SPC, de nationalité bahreïnienne, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 05 Février 2013, le seuil de 5 % du capital de la société TUNISAIR et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 5 493 976 actions, représentant 5,17% du capital.

GIMBAL HOLDING COMPANY SPC a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois de :

- Ne pas poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote,
- Poursuivre la cession des actions et des droits de vote lui appartenant,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par FINA Corp, Intermédiaire en Bourse, le 11 Février 2013.